

www.obernai.fr

imaginalsoce



JOYEUX NOËL ET BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



L'AGENDA 2016

L'Agenda municipal 2016 d'Obernai a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Obernai en même temps que ce journal. Il regroupe toutes les informations utiles concernant les services de la Ville, les services publics, les associations et les professionnels de santé.

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous procurer un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou en contactant le 03 88 49 95 71.

Service Communication
Tél. 03 88 49 95 71
com@obernai.fr

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en Haute Définition (HD) sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne réseau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.



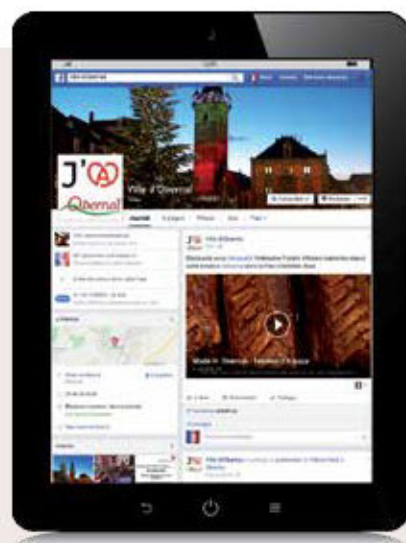
Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

Merci À TOUS NOS FANS !

En septembre dernier, nous vous lançons un petit challenge pour atteindre les 2000 fans sur la page Facebook d'Obernai... Challenge plus que réussi puisque vous avez dépassé cet objectif de presque 200 fans ! Un grand MERCI à vous tous qui suivez l'actualité de notre belle ville sur ce réseau social. Pour continuer sur cette dynamique, n'hésitez pas à «liker» la page et à partager nos articles !



www.facebook.com/ville.obernai



Bulletin municipal de la ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication: Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page:
Maud Audinat - Tamina Heberka
Service Communication - ville d'Obernai

Crédits photos:
Ville d'Obernai - Office de Tourisme - Communauté
de Communes du Pays de Sainte Odile - CD du
Bas-Rhin - Photos aériennes: ©AIRDIGLO/rohan-
Airmégapix - Autres photos: Paul Seners - Studio
Martini - Meyzaudet Architectes - Linder Paysages
- Ecotral-Roma - ©HagerGroup - Jan Bitter - In VIVO
- © Fotolia - © pressmaster - © dimages - © Jale

Ilrak - © Alexander Raths - © lightpoet - © Sergey
Nivens - © Vjom.
Impression: Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi
sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution: Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,

problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95
E-mail: com@obernai.fr
Internet: www.obernai.fr
Sortie du prochain numéro: Printemps 2016

SOMMAIRE

Communication

- L'Agenda 2016
 - La TNT Haute Définition
 - Merci à tous nos fans !
- Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 6 et 7

Orientations budgétaires

- La fiscalité
 - Les investissements 2016
- Pages 8 à 9

Travaux

- Route de Boersch
- L'Agenda d'Accessibilité de la Ville d'Obernai
- Le Nouvel Hôpital d'Obernai
- Sécurisation de la rue de la Victoire
- La Piscine plein air et le Tennis Club

Pages 10 à 11

Urbanisme

- Requalification du site «Match»
- Restructuration des rues Dietrich et Général Baegert
- Aménagement partiel de la rue du Général Leclerc

Pages 12 à 16

Économie

- Le siège français de ROMA à Obernai
- Le Parc des Roselières

Page 17

Environnement

- Écobornai
- Réduisez votre consommation d'énergie
- Redevance incitative : comportement citoyen

Pages 18 à 19

Bloc Notes

- Le recensement de la population 2016
- Inscriptions scolaires
- Les naissances

Page 20

Transport et mobilité

- Modification temporaire de la ligne régulière
- Le Petit Train Touristique : un bilan 2015 plus que positif
- En route pour la neige !

Page 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Culture

- La Médiathèque municipale
- la Budig

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

• Les 7 janvier et 13 novembre 2015, la France a fait l'objet d'attentats sanglants, qui nous ont tous profondément choqués et meurtris. Nous pensons tous les jours aux victimes de ces ignobles attentats et aux nombreux blessés encore hospitalisés qui souffrent, ainsi qu'aux familles endeuillées auxquelles nous exprimons notre amitié et notre compassion. On peut se poser légitimement certaines

questions : pourquoi n'a-t-on pas procédé à des perquisitions dans les « milieux djihadistes en France » tout de suite après les attentats du 7 janvier ? Pourquoi les pouvoirs publics n'ont-ils pas mis en place un dispositif de contrôle minimal à nos frontières ?

• Il est plus que temps à présent, de réaffirmer les valeurs fondamentales de la République Française et de ne pas confondre tolérance et laxisme... Nous sommes nombreux à avoir constaté une certaine « déliquescence sociétale française » depuis de trop nombreuses années, sans que les pouvoirs publics en prennent conscience et ne réagissent avec courage et discernement. Je suis très heureux que nos « élites nationales » aient enfin redécouvert la noblesse du drapeau français. Fini le temps où un certain nombre de sportifs de haut niveau portant le maillot bleu de la France, ne chantaient pas l'Hymne National « La Marseillaise ». Il en est d'ailleurs de même pour l'un ou l'autre ministre actuel, ce qui est inacceptable ! Ces personnes doivent avoir un comportement exemplaire en toutes circonstances.

• L'exaspération grandissante des Français, qui s'est partiellement exprimée lors du 1^{er} tour des Élections Régionales, nous interpelle tous. Espérons à présent, que le Président de la République et le Gouvernement tiennent compte de ce message : il faut du courage et des actes pour porter une vision d'avenir pour la France et une espérance pour nos concitoyens. Portons haut les « couleurs » et les valeurs de notre République Française : il faut impérativement que nos concitoyens reprennent espoir en l'avenir.

• Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les forces vives de la Ville d'Obernai et du Piémont des Vosges qui, dans leurs domaines respectifs, s'engagent chaque jour. La dynamique industrielle, économique et associative de notre Ville d'Obernai et des Terres de Sainte Odile nous permet d'entrevoir avec sérénité l'année 2016.

Joyeux Noël à vous-même et à vos familles, et très belle année 2016...

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Accueil des élèves de CM2 de l'école de la Niederau de Strasbourg venus découvrir la 2^{ème} ville touristique du Bas-Rhin



Repas de Noël des Aînés à la Salle des Fêtes



Visite des Jardins de la Léonardsau lors des Journées Européennes du Patrimoine



Accueil de Messieurs FRATACCI et CHIPPONI respectivement Préfet de la Région Alsace et du Bas-Rhin et Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein



Inauguration du Marché de Noël en l'église Saints Pierre et Paul



Des élèves de CM1 et CM2 de l'école du Parc et les nouveaux Conseillers municipaux des Enfants reçus à l'Hôtel de Ville lors des Cérémonies commémoratives du 11 novembre



Séance de questions-réponses lors de la réception des nouveaux habitants au Périscolaire Europe



La Fête du Sport et de la Famille : bravo aux gagnants du tirage au sort et merci aux bénévoles des associations



Inauguration du siège français l'entreprise ROMA, récemment implantée dans le Parc d'Activités Nord



Le Pré'O : fête de Noël des bébés au Multi-Accueil

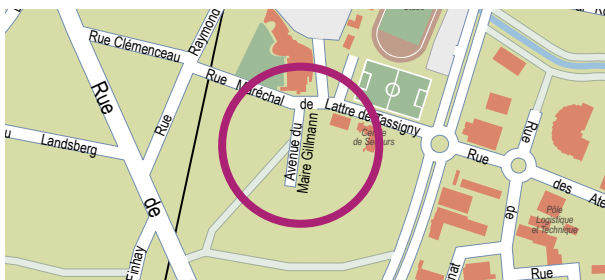


Inauguration de la 12^{ème} édition du Salon de l'Agriculture Biologique d'Obernai BiObernai 2015 : 21 465 visiteurs

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Extrait des délibérations

- Échanges fonciers avec l'Établissement Public Hospitalier à titre de régularisation. **Voté à l'unanimité.**
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Commercialisation de la 3ème tranche – Attribution d'un lot d'habitat individuel – Désistement d'un attributaire. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition foncière de parcelles situées au lieu-dit « Finhai » pour la constitution de réserves foncières. **Voté à l'unanimité.**
- Projet d'un nouveau centre équestre – Constitution de la maîtrise foncière – Versement des indemnités pour arbres fruitiers à M. et Mme Léonard FURST. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition d'une parcelle comprise dans l'emprise Est de la rue Gérard Blikaast pour son intégration dans le domaine public communal. **Voté à l'unanimité.**
- Réaménagement de la friche industrielle ZHI rue du Général Leclerc par la SAS ALMABIEN – Conclusion d'une convention de rétrocession des ouvrages collectifs dans le domaine public. **Voté à l'unanimité.**
- Réaménagement de la friche industrielle ZHI rue du Général Leclerc par la SAS ALMABIEN – Dénomination des nouvelles voies. **Voté à l'unanimité.**
- Réalisation du Nouvel Hôpital Civil d'Obernai – Dénomination de la voirie de desserte. **Voté par 32 voix pour et 1 abstention.**



- Requalification du site « Match » suite à la cessation d'activité du centre commercial – Définition des orientations générales sur le site commercial désaffecté Rempart Caspar. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation du projet d'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) du patrimoine communal de la Ville d'Obernai. **Voté par 30 voix pour et 3 contre (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).**

- Transport public urbain - création d'un local vélo à la gare TER d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**



- Approbation du projet de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville d'Obernai - Décision d'implantation d'une borne de recharge accélérée sur le site du parking des rues Baegert et Dietrich. **Voté par 32 voix pour et 1 abstention.**
- Transport public urbain - Avenant n°3 à la convention cadre de coopération entre les A.O.T.U. relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux à l'échelle régionale. **Voté à l'unanimité.**
- Rapports annuels d'activité pour l'exercice 2014 :
 - de la SEM Obernai Habitat,
 - de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
 - du SIVOM du Bassin de l'Ehn.**Le Conseil Municipal a pris acte.**

- Approbation de la convention tripartite de partenariat d'objectifs et de moyens sur la période 2015-2017 avec l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. **Voté à l'unanimité.**
- Demande de renouvellement de la classification de la Ville d'Obernai en commune touristique. **Voté à l'unanimité.**



- Conclusion d'un avenant à la convention de mise à disposition de locaux situés dans l'immeuble «Centre Hermès» avenue de Gail à la Croix Rouge - Délégation locale d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Conclusion d'une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la fourrière automobile. **Voté à l'unanimité.**
- Gestion de la fourrière animale - Conclusion d'une convention avec la Société Protectrice des Animaux de Sélestat et Moyenne Alsace. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association Club Cœur et Santé d'Obernai pour l'acquisition de vélos d'entraînement à l'effort. **Voté à l'unanimité.**
- Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité - Mise en conformité du coefficient multiplicateur. **Voté par 28 voix pour et 5 contre (M. Primault, Mme Ajtough, MM Freyermuth, Evrard et Mme Heizmann).**
- Décision Modificative N° 1 du budget de l'exercice 2015 - DM1. **Voté à l'unanimité.**
- Désignation de représentants de la Ville d'Obernai au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). **Voté par 30 voix pour et 3 abstentions (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).**
- Nouvelle motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. **Voté à l'unanimité. M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann ne participent pas au vote.**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2015

- Approbation du Contrat de Développement et d'Aménagement du Territoire du Pays de Sainte Odile avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour la période 2015-2016. **Voté à l'unanimité.**
- Information du Conseil Municipal sur l'adoption de la Fiscalité Professionnelle Unique au niveau intercommunal. **Voté à l'unanimité. M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann ne participent pas au vote.**
- Soutien en faveur de la création d'un nouvel établissement public de santé intercommunal par fusion des centres hospitaliers de Sélestat et d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2015

Extrait des délibérations

- Cession définitive du bâtiment communal situé 10 Square Saint Charles à la SEM Obernai Habitat (renonciation de la Société TFP Immobilier). **Voté à l'unanimité.**
- Approbation du projet de Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'accessibilité programmée (SD'AP) du Transport Public Urbain d'Obernai. **Voté par 30 voix pour et 3 abstentions (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Heizmann).**
- Renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin pour la période 2015-2018. **Voté à l'unanimité.**
- Restaurant/Club house «Au Parc de Hell» - Conclusion d'un contrat de location gérance transitoire. **Voté à l'unanimité.**



- Etat annuel des subventions pour l'exercice 2016 - Dotations de fonctionnement aux établissements communaux et organismes para-municipaux ou investis d'une mission d'intérêt général. **Voté à l'unanimité.**
- Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2016.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site www.obernai.fr

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016

- **MAÎTRISE CONSTANTE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**
- **DÉSENDETTEMENT ENTREPRIS DEPUIS PLUS DE 10 ANS**
- **DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT**

Les collectivités locales doivent plus que jamais faire face à un contexte économique extrêmement contraint, caractérisé notamment par une baisse drastique des dotations de l'Etat conjuguée à des ponctions importantes au titre des fonds de péréquation nationaux. La Ville d'Obernai n'échappe pas à ce phénomène puisqu'elle sera amenée, à l'horizon 2018, à enregistrer, par rapport à 2012, une perte de recettes de l'ordre de 1 800 000 € par an. Dans ces conditions, la gestion rigoureuse des finances que la Ville met en oeuvre depuis de nombreuses années trouve plus que jamais sa signification. Les ingrédients en sont :

- maîtrise constante des dépenses courantes de fonctionnement malgré les augmentations inéluctables de certaines charges fixes (indexation

des contrats, hausse du coût de l'énergie...)

- dépenses de personnel contenues par le non remplacement systématique des départs en retraite,
- charges de la dette réduites grâce au désendettement entrepris dès 2006.

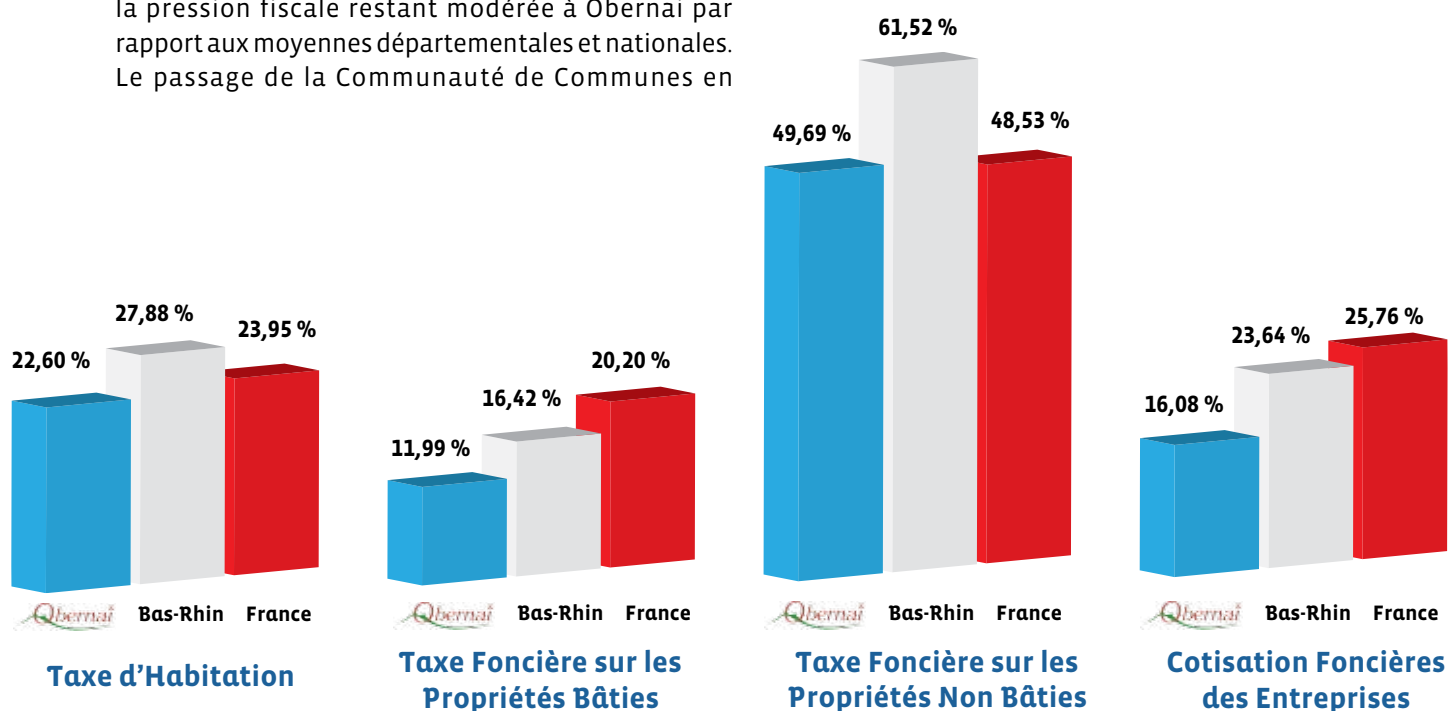
Grâce à ces mesures, et alors que bon nombre de collectivités sont contraintes de ralentir significativement leurs programmes d'investissement, la Ville d'Obernai peut maintenir dans ce domaine un dynamisme au service de l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Ainsi, en 2016, une enveloppe de près de 6 millions d'euros sera consacrée à la réalisation de projets structurants (voir ci-contre).

LA FISCALITÉ

Après 10 années de stabilité, le Conseil Municipal avait décidé d'ajuster les taux d'imposition de la fiscalité directe communale pour l'exercice 2015, la pression fiscale restant modérée à Obernai par rapport aux moyennes départementales et nationales. Le passage de la Communauté de Communes en

Fiscalité Professionnelle Unique modifiera le paysage fiscal de la Ville d'Obernai, qui ne votera plus le taux de Cotisation Foncières des Entreprises, à partir de 2016.



Source DGCL

1



2



4



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2016

- 1 Réhabilitation de la **piscine plein air** et des **équipements tennistiques**,
- 2 Aménagements et mise en accessibilité des **rues Dietrich et Général Baegert**,
- 3 Études et **mise en accessibilité des bâtiments publics**,
- 4 Réaménagement de la **rue Poincaré**,
- 5 Démolition de la **Capucinière**,
- 6 Installation de **vidéo-projecteurs interactifs (VPI)** dans les classes de CP, CE1 et CE2,
- 7 Mise en place d'**Habitations Légères (HLL) de Loisir** au Camping municipal «Le Vallon de l'Ehn***».

3



6



5



7



ROUTE DE BOERSCH : SÉCURITÉ

Au cours du mois d'octobre, des travaux ont été réalisés sur la Route de Boersch, à mi-hauteur entre la rue du Rempart Caspar et la rue de l'Altai. Ces travaux ont permis la création d'un plateau surélevé avec un passage piétons sécurisé. Cet aménagement a pour objectif de limiter la vitesse de circulation des véhicules et d'améliorer la sécurité de ce passage protégé. Le montant de ces travaux s'élève à 5 071 € H.T.



L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DE LA VILLE D'OVERNAI

La Ville d'Obernai a établi, de manière concertée, son Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP). Il désigne les priorités à suivre sur six ans, à partir de 2016, pour poursuivre et achever la mise en conformité des établissements recevant du public dont la commune est propriétaire.

Dès 2010, la Ville d'Obernai avait réalisé un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux et certains sites sont déjà conformes à la réglementation.

- Les salles associatives situées Place des Fines Herbes (2008)
- Le Périscolaire Europe (2010-2011)
- Le Pavillon d'accueil du Camping Municipal (2013)
- Le Pôle Petite Enfance (2015).
- La Halle aux Blés (2015).

Une nouvelle analyse détaillée du niveau d'accessibilité des autres sites communaux a mis en évidence deux types de structures. L'AD'AP, définit un échéancier de travaux pour l'ensemble des sites restant à mettre aux normes.

L'ensemble des travaux prévus dans l'Ad'AP est évalué à 3 033 345 € H.T.



Douze sites nécessitent des actions modérées de mise en conformité qui permettront d'aboutir rapidement aux obligations d'accessibilité. La programmation de ces travaux est donc prévue dans les quatre premières années de l'agenda. Cette priorisation permettra ainsi de rendre accessibles, dès la fin 2019 :

- les Écoles maternelles du Parc et Freppel,
- l'École élémentaire du Parc,
- le Halle des Sports Bugeaud,
- le COSEC, le stade omnisports et la tribune du stade,
- la Maison de la Musique et des Associations, le Centre Culturel Athic et la Médiathèque,
- la Salle des Fêtes,
- le Gymnase Freppel,
- le Centre Arthur Rimbaud,
- le Camping municipal,
- l'église Saints-Pierre-et Paul.

Sept autres sites devront faire l'objet d'une opération d'ensemble, plus conséquente, intégrant la mise en conformité PMR :

- la Piscine de Plein-Air et les équipements tennistiques (2016), en cours,
- l'Hôtel de Ville (programmé en 2017 et 2018),
- l'Office de Tourisme (2018),
- l'École élémentaire Freppel (2020),
- l'École élémentaire Pablo Picasso (2021),
- l'École maternelle Camille Claudel (2021).

LA NOTION D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



L'AD'AP intègre la notion d'accessibilité universelle : ce qui est bénéfique pour les personnes en situation de handicap l'est aussi pour l'ensemble des Obernois. Les aménagements conçus pour un public en situation de handicap renforceront le bien-être de tous : personnes âgées, enfants en bas âge, familles avec poussette, livreurs, touristes avec valises...



LE NOUVEL HÔPITAL D'OVERNAI

Après de nombreuses années de tractations, de travail et d'attente, le dossier du permis de construire du Nouvel Hôpital d'Obernai a été déposé en Mairie le 19 novembre dernier. Il est dorénavant entre les mains des services de l'État pour instruction. Dès le 7 décembre, le Maire d'Obernai rendait au Préfet du Bas-Rhin un avis favorable confirmant la prise en compte des règles d'urbanisme du secteur et saisissait le SDIS pour un examen accéléré en sous-commission départementale de sécurité incendie. Le lancement des travaux de construction est prévu en juin 2016.



SÉCURISATION DE LA RUE DE LA VICTOIRE



Les travaux de réaménagement de la rue de la Victoire ont été achevés au mois d'octobre. L'objectif d'amélioration de la sécurité dans cette rue grâce à l'élargissement des cheminements piétons et la création d'un plateau surélevé au carrefour de la rue du Coteau est atteint, à la plus grande satisfaction des piétons et des riverains.



LA PISCINE PLEIN AIR ET LE TENNIS CLUB

Le bassin de nage en inox, d'une dimension de 30 mètres par 20 mètres, est désormais posé, et protégé jusqu'au Printemps prochain, où il sera mis en eau en

vue de l'ouverture au public en juin prochain. Du côté du Tennis Club, les travaux de la nouvelle tribune et du Club-House sont déjà bien engagés.





REQUALIFICATION DU SITE «MATCH»

Le 30 mars 2015, la Société Match annonçait à la Ville d'Obernai sa décision de fermer définitivement son établissement commercial en raison de la dégradation continue de son chiffre d'affaires. Le site était occupé depuis 1969 par une activité commerciale de grande distribution.

Face au risque de constitution d'une friche commerciale en plein cœur historique de la commune, la collectivité a rapidement souhaité engager des discussions avec les propriétaires actuels du site pour rechercher les perspectives possibles d'évolution pour ce lieu stratégique.

Le site commercial, d'une superficie de 1,2 hectare, est constitué de plusieurs parcelles, avec des bâtiments d'activités construits en 1948 et une emprise dédiée au stationnement public d'environ 120 places, organisé en 2 aires de part et d'autre du pont d'accès à la route de Boersch.

La stratégie d'actions préconisée

Un scénario de requalification a été élaboré au cours de l'été 2015, matérialisant les objectifs poursuivis par la Ville, dans le cadre d'un programme de requalification d'ensemble associant dans son montage opérationnel la collectivité et des partenariats privés.

Le parti d'aménagement comprendrait ainsi deux volets d'actions :

1^{er} volet : la création d'équipements collectifs sous maîtrise d'ouvrage publique de la collectivité après acquisition du foncier nécessaire :

- 1. le réaménagement d'une aire de stationnement public,**
- 2. le rétablissement de la promenade plantée du Rempart Caspar, contribuant à la mise en valeur de l'enceinte médiévale et permettant d'améliorer la desserte minute du Pôle culturel Athic grâce à la création de places de stationnement,**
- 3. après démolition des bâtiments industriels et la rétrocession des emprises à la collectivité, la réalisation d'une rue aménagée en « espace de rencontre » desservant le parking et créant une liaison douce entre le centre-ville et le Faubourg médiéval,**
- 4. la création d'une promenade publique plantée sur le long des berges de l'Ehn, créant à terme une liaison piétonnière et cyclable entre la place de l'Eglise et le Parc Municipal de Hell.**

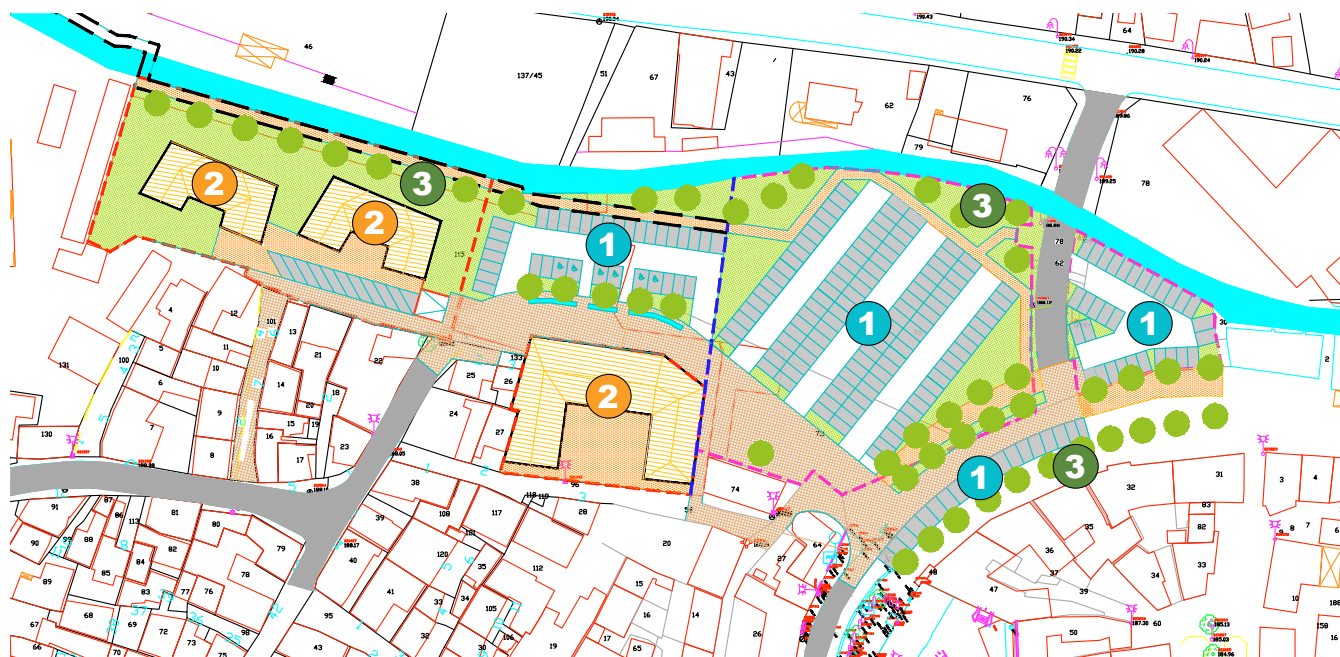
UN SITE À ENJEUX MULTIPLES AU COEUR DE VILLE

Le site est porteur d'enjeux majeurs, identifiés par le Plan Local d'Urbanisme dès 2007 et qui motivent pleinement l'intervention de la collectivité :

- **un enjeu économique** : le maintien de l'offre commerciale de proximité au cœur de ville face au risque de constitution d'une friche commerciale ;
- **un enjeu de fonctionnement urbain** : la préservation de l'offre de stationnement public du centre-ville,
- **un enjeu patrimonial** : le rétablissement et la mise en valeur du rempart médiéval.



VUE HYPOTHÉTIQUE DU SITE APRÈS RÉAMÉNAGEMENT



- 1 AIRES DE STATIONNEMENT**
- 2 HABITAT ET COMMERCE DE PROXIMITÉ**
- 3 PROMENADES PLANTÉES, ESPACE DE RENCONTRE ET MISE EN VALEUR DES BERGES DE L'EHN**

2^{ème} volet : la construction d'un ensemble immobilier de densité modérée comprenant la réalisation d'environ 1 000 m² de surfaces commerciales dans le cadre d'un partenariat avec des opérateurs privés :

1. la déconstruction et le désamiantage des bâtiments existants,
2. la construction d'un immeuble mixte abritant un rez-de-chaussée composé de commerces de proximité et des logements aux étages,
3. la réalisation d'un parking d'environ 35 places dédiées aux activités nouvelles du site,
4. la construction d'une résidence en bordure de l'Ehn (R+2+combles) de 35 logements environ et la création d'une ruelle piétonne en continuité de la ruelle du Gazon.
5. le prolongement de la promenade publique reliant la place de l'Eglise au Parc Municipal, en cohérence avec le plan-masse du programme résidentiel.

Les étapes de l'opération

- Dans un premier temps, en vue de conduire les aménagements publics de stationnement programmés dans le 1^{er} volet d'actions, la Ville d'Obernai devra se porter acquéreur de 2 emprises foncières de 46,5 ares et 7,62 ares. Dans sa séance

du 28 septembre dernier, le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire d'entamer des négociations avec les propriétaires (la SCI Sainte Odile) pour l'acquisition foncière nécessaire.

- Dans un second temps et afin de permettre la réalisation du second volet d'actions, la Ville d'Obernai procédera à l'élaboration des orientations d'aménagement de ce secteur, en partenariat avec l'opérateur retenu par les propriétaires actuels. Le plan définitif du projet de requalification sera alors arrêté.

PROCHAINEMENT...

- Une **modification du plan local d'urbanisme** sera engagée **courant 2016** afin de mettre en cohérence le document d'urbanisme avec les orientations d'aménagement nouvelles définies pour le site.
- Dans le même temps, le **partenariat juridique et financier entre la Ville d'Obernai et le promoteur immobilier** retenu par les propriétaires actuels sera mis au point pour aboutir à la rétrocession du parking de 120 places à la collectivité.



Phase 1 de janvier à avril 2016 : rue Dietrich

2016-2017 : RESTRUCTURATION DES RUES DIETRICH ET GÉNÉRAL BAEGERT EN 2 PHASES

Quels sont les enjeux impartis au réaménagement des rues Dietrich et Général Baegert ?

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile engageront, en 2016 et 2017, le réaménagement global des rues Dietrich et Général Baegert. **Cette opération d'envergure au cœur de ville** répond à la nécessité d'améliorer le confort de circulation des piétons et permettra le renouvellement indispensable des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et de télécommunications. Ces travaux représentent **l'opportunité d'une réelle mise en valeur de cette artère du centre-ville dont la vitalité commerciale s'est fortement renforcée** ces dernières années avec une importante fréquentation des piétons et des automobilistes.

Il s'agit d'apporter plus de confort aux piétons tout en **garantissant une rue fonctionnelle pour tous** (circulation automobile, livraisons, terrasses et occupation du domaine public). Le réaménagement permettra en outre de développer l'attractivité

des commerces et ainsi d'associer ces rues à un prolongement du centre touristique.

La création de points de collecte des déchets domestiques (conteneurs enterrés) et la pose des infrastructures nécessaires au futur déploiement de la fibre optique sont également prévues.

PENDANT LES TRAVAUX

- **Les commerces des rues Dietrich et Général Baegert seront totalement accessibles** au public.
- Une moquette extérieure sera installée au sol par l'entreprise responsable du chantier afin de bien délimiter la zone piétonne.
- Le **bus Pass'O ne pourra pas desservir les arrêts « Fines Herbes », « Porte Swal » et « Freppel » dans le sens Camping - L'O Espace aquatique**. Le bus empruntera une déviation et continuera à desservir l'ensemble des autres arrêts sans changement d'horaires.

Montants des Travaux des 1^{ère} et 2^{ème} tranches

Voirie	157 439 € H.T.
Assainissement/eau potable	258 931 € H.T.
Réseaux secs	184 748 € H.T.
Espaces verts	54 887 € H.T.
Signalisation	4 473 € H.T.
Pavage des trottoirs et chaussées	395 216 € H.T.
Coût total 2016-2017	1 055 694 € H.T.



dont 258 931 € H.T. financés par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile



AMÉNAGEMENT PARTIEL DE LA RUE DU G^{AL} LECLERC

La friche industrielle Zaegel Held acquise par la Société Almabien (M. Bernard Stoeffler) fait actuellement l'objet d'une importante requalification. **Cette emprise, dénommée ZH Parc, comprend la construction d'un hôtel, de deux bâtiments commerciaux et sur l'arrière d'immeubles résidentiels.** Ce projet résulte des échanges entrepris en 2014 avec la Ville d'Obernai et la Société Almabien, en vue d'intégrer la requalification de la friche industrielle dans une vision d'aménagement élargie au secteur de la rue du Général Leclerc, qui implique un réaménagement partiel de la voirie.

Contenu des travaux

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile vont procéder au raccordement des voiries et réseaux de ZH Parc à la rue du Général Leclerc **à partir du 12 janvier 2016, qui permettra :**

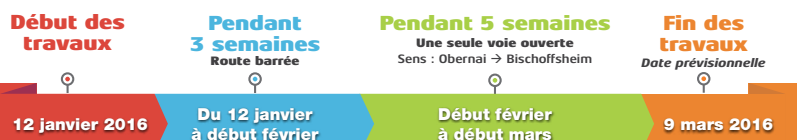
- le renouvellement de la conduite d'eau potable vétuste,
- le renforcement du réseau d'assainissement,
- la réfection de la chaussée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin,
- la réalisation d'aménagements de sécurité comprenant la création des passages piétons et la mise en place de carrefours en plateaux surélevés visant à réduire la vitesse de circulation.

LES INFORMATIONS «CLÉS»

- L'ensemble de ces travaux de réaménagement relève de la compétence exclusive de la collectivité, et ne peut être porté à la charge de l'aménageur, qui finance intégralement l'ensemble des voiries et réseaux de l'emprise ZH Parc.
- Une fois la voirie achevée, celle-ci sera rétrocédée à la Ville d'Obernai. Dans sa séance du 28 septembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé la dénomination des deux nouvelles rues ainsi créées : «**rue de Pully**» (jumelée avec Obernai depuis le 1986) et «**rue de Gengenbach**» (jumelée avec Obernai depuis 1958).



Part Ville d'Obernai	44 552 € H.T.
Part CD du Bas-Rhin	40 260 € H.T.
Part C.C.P.O.	214 869 € H.T.
Coût total des travaux	299 681 € H.T.



LE SIÈGE FRANÇAIS DE ROMA À OBERNAI

L'entreprise Roma, installée à Burgau, est spécialisée, depuis 35 ans, dans les volets roulants, brise-soleil et stores en toile. Leader dans son domaine en Allemagne, elle vient d'inaugurer son siège français, rue de l'Innovation, sur un terrain de 9 000 m² dans le Parc d'Activités Nord.

Roma France, dirigée par M. Patrick Beck et composée d'une équipe de 15 personnes, s'est installée dans un bâtiment très moderne de 600 m² avec de larges baies vitrées donnant sur le Mont Sainte Odile. Ces locaux comprennent un showroom présentant les produits, des bureaux, une salle de réunion et de formation ainsi qu'un atelier technique. A l'extérieur, une plate-forme logistique de 2 000 m² vient compléter

les aménagements qui permettront à Roma d'être plus proche de ses clients français, professionnels dans le domaine de la fermeture.

www.roma.de



LE PARC DES ROSELIÈRES

La majeure partie de la voirie du Parc des Roselières est désormais finalisée : revêtement, trottoirs, bordures, signalisation... Restent la rue des Chênes ainsi qu'une partie de l'Allée des Saules, qui seront terminées dès l'achèvement des dernières constructions. Des plantations viendront agrémenter les espaces publics au printemps prochain.

LE SYCOMORE, UNE BELLE RÉUSSITE POUR CET HÔTEL D'ENTREPRISES SITUÉ À L'ENTRÉE DU PARC DES ROSELIÈRES



OPÉRATION ÉCOBERNAI

Depuis plus de 10 ans, **la Ville d'Obernai est engagée dans une politique de développement maîtrisé** permettant une bonne qualité de vie pour l'ensemble des concitoyens : création d'offres d'éco-mobilité, maîtrise des énergies, construction de bâtiments BBC, pas d'utilisation de pesticides...

En 2013, la Ville s'est engagée avec Écotral, filiale du Groupe ES, pour **l'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine public** (chauffage, production d'eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation...). Ce dispositif, nommé Écobernai, vise à **réduire de 24 % les consommations d'énergies** du patrimoine communal, à augmenter de façon notable la part d'utilisation des énergies renouvelables, tout en garantissant aux usagers le confort thermique.

Dans ce cadre, un vaste programme de modernisation des bâtiments publics (22 sites concernés) a été mis en oeuvre, pour **un investissement de 744 822 € H.T. réparti sur 3 ans**, et s'est tout récemment achevé par l'installation d'un nouveau système de chauffage (air/eau) plus économe au Centre Arthur Rimbaud, en novembre dernier.

Pour accompagner ce programme d'investissement, des campagnes de sensibilisation sont également menées, notamment par le biais des Éco-ambassadeurs (représentants des infrastructures concernées par les travaux), mais aussi au travers d'animations organisées auprès des écoles ou à la Médiathèque municipale.

Plus d'infos
Ville d'Obernai - Aurélie Mathieu
03 88 49 95 82

Campagne de sensibilisation organisée à la Médiathèque municipale



RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Baisser la température de 1°C dans la maison, c'est 7% de consommation en moins.

Réduire sa consommation d'énergie est un enjeu financier et environnemental. Pour économiser l'énergie et réduire vos factures, vous pouvez dans un premier temps adopter des comportements économes, faciles à mettre en œuvre. Le chauffage par exemple est le plus gros poste de consommation (65% des dépenses d'énergie).

Pour le réduire :

- Evitez de surchauffer. La température conseillée est de 19°C dans le salon et la salle à manger et de 16°C dans les chambres.
- Eteignez les radiateurs quand vous ouvrez les fenêtres pour aérer.
- Quand vous êtes absent en journée, laissez les volets et rideaux fermés pour conserver la chaleur et baissez le chauffage.

- Baissez le chauffage dans les pièces inoccupées.
- Purgez régulièrement les radiateurs.
- Faites entretenir tous les ans votre chaudière par un professionnel.
- Installez un système de régulation et de programmation du chauffage.

En savoir plus
www.energie-info.fr



À SAVOIR

L'entretien annuel des chaudières est obligatoire. Une chaudière entretenue dure 2 à 3 fois plus longtemps et consomme 10% d'énergie en moins.



REDEVANCE INCITATIVE : LE TRI, UN COMPORTEMENT CITOYEN.

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile organise la collecte et le traitement des déchets à Obernai. Depuis l'automne 2014, les foyers du territoire sont équipés soit de poubelles pucées soit de badge d'accès à un conteneur. L'enregistrement du nombre de collecte a démarré en 2015 pour une période de test. Depuis le 5 janvier 2015, le nombre de collecte de chaque poubelle est enregistré, de même que la fréquence de présentation du tag. Il est dorénavant possible de facturer le service selon la production réelle de déchets de chaque logement et ce pour inciter les habitants à trier le plus possible, c'est la **Redevance Incitative**.

Quand le comptage des levées va-t-il réellement compter dans la facturation ?

La redevance incitative sera effective au 1^{er} janvier 2016. La facture sera composée d'un forfait.

Pour les habitants qui disposent de poubelles, le forfait inclut 36 levées par an. Au-delà de ce forfait, les levées supplémentaires seront facturées 2,50 € pour la petite poubelle (120 L) et 5 € pour la grande poubelle (240 L). **Pour les habitants qui disposent d'un badge, le forfait inclus un nombre d'accès au conteneur qui varie selon la taille du foyer.** Au-delà du forfait, l'accès au conteneur est facturé 1 €.

Pour respecter ces forfaits, nos conseils sont de :

- trier tous les emballages recyclables,
- composter les déchets de cuisine lorsque c'est possible,
- ne sortir votre poubelle que lorsqu'elle est pleine.

Quel constat faire pour cette année «d'évaluation» ?

Après analyse des quantités de déchets collectés en 2015, il ressort que **les habitants se sont fortement impliqués dans le dispositif**. En effet, ce sont **100 tonnes d'emballages recyclables de plus qu'en 2014**

qui ont été collectées ; soit une **augmentation de 5 kilos par habitant en un an**. Parallèlement, la baisse est importante pour les ordures ménagères : **500 tonnes de moins entre 2015 et 2014, soit 26 kilos par habitant**.

La pose des 43 conteneurs enterrés en pied d'immeuble a fortement contribué à la progression du tri et à la baisse de la production d'ordures ménagères. En effet, dès le mois qui a suivi l'installation des conteneurs, la quantité de déchets issus du tri sélectif a fait un bond de 19 % par rapport à 2014.

L'analyse du nombre moyen de levée en 2015 démontre que la quasi-totalité des foyers du territoire respecte les forfaits et que seule une poubelle sur deux est sortie chaque semaine.

Si vous souhaitez connaître votre production de déchets, merci de contacter la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
ccps@ccps.com - 03 88 95 53 52.

RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE GRÂCE AU TRI SÉLECTIF

- **La fabrication de nouveaux objets avec des emballages issus du tri produit moins de gaz à effet de serre qu'avec de la matière vierge.** Ce constat est particulièrement vrai pour les emballages en verre, en plastique mais surtout pour les emballages métalliques (acier et aluminium) dont la fabrication avec de la matière vierge nécessite une quantité substantielle d'énergie fossile.
- Avec les **1 150 tonnes d'emballages recyclés sur le territoire en 2015**, c'est une **économie de 9 101 tonnes de CO₂ qui est réalisée**, soit la production d'une voiture parcourant 80 000 km.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016



Le recensement de la population aura lieu entre le 21 janvier et le 27

février 2016, sur un échantillon de 8% des logements d'Obernai. Il est organisé conjointement par l'INSEE et la Mairie. Si vous êtes parmi les personnes recensées, un courrier d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera chez vous : il vous remettra soit vos identifiants pour vous faire recenser en ligne soit, si vous le préférez, les questionnaires «papier» à remplir, qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet !

En savoir plus :

Jacqueline Barthel

Coordonnatrice communale pour le recensement de la population

Tél 03 88 49 98 42

www.le-recensement-et-moi.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se feront à partir de février 2016 pour la rentrée 2016/2017.

Vous devez effectuer l'inscription scolaire si :

- votre enfant rentre à l'école maternelle pour la première fois,
- votre enfant change d'établissement suite à un déménagement,
- votre enfant est en Grande Section à l'école maternelle Camille Claudel et est admis au CP à l'école élémentaire Picasso.

Où réaliser l'inscription ? Elle est à effectuer, sans rendez-vous, auprès de la Direction des Services à la Population à la Mairie.

Quels documents faut-il pour l'inscription ?

La liste des documents demandés ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la Ville.

Après l'inscription en Mairie... n'oubliez pas l'admission à l'école !

À réception du certificat d'inscription délivré par la Mairie, **vous devrez contacter dans le meilleurs délais la directrice de l'école dans laquelle votre enfant sera inscrit.**



A noter :

- Les inscriptions dans les Périscolaires se feront **en avril 2016**, directement auprès des Directeurs des Périscolaires.
- Les inscriptions pour les Activités Péri-éducatives se feront **en avril 2016 auprès de la Mairie (Direction des Services à la Population).**

En savoir plus : Tél. 03 88 49 95 95
www.obernai.fr/inscription.scolaire
www.obernai.fr/periscolaire
www.obernai.fr/nap

NAISSANCES

Septembre 2015

Harun KARAZEHIR, Leander BÖHM, Aya BEN KHMILA, Amin BEN KHMILA, Léon FOURNIER GIROLT, Jade BARTHELEMY, Rose D'AGUANO, Maxime K U H N, Nathan ARNOULD PECH.

Octobre 2015

Lyam RIEGERT, Alice MATHIEU, Clémence BULBER, Enzo MUNCH, Eva SINTEFF, Milan LAFONT PAVIC, Mert YILDIZ, Sacha-Adama DIMITRIADIS, Kène DIMITRIADIS, Elsa RAULT.

Novembre 2015

Ranya BEN KOUAS, Jade OHRESSER, Tristan WEIBEL, Layssa DUBOIS MANSOUR, Louise DERICQ, Gauthier AUBERT, Lola STAUB, Capucine URWEILLER.



A small, white and red steam locomotive is pulling a passenger car on a cobblestone street. The locomotive has a white body with red accents and a small smokestack. The passenger car is also white with red accents and has a canopy. The street is paved with cobblestones and lined with historic buildings. A palm tree is visible on the left side of the street.

21

Dynamique économique à Obernai...

Après l'installation au printemps de la nouvelle entreprise agro-alimentaire FESTEIN (85 emplois), la Société Transports HUCK exploite à présent son nouveau site dans le Parc d'Activités Nord, où nous avons eu le plaisir d'inaugurer récemment le nouveau siège de l'Entreprise ROMA.

La SAS ALMABIEN (M. Bernard STOEFLER) procède actuellement à la requalification complète de la friche industrielle ZHI : le bâtiment « Galion » de 3000 m² de surface disponible est en cours de construction, un 2^{ème} bâtiment de 4000 m², le « Suffren », y sera érigé prochainement, et un hôtel de 80 chambres est en cours



de construction : des perspectives heureuses en termes de dynamique économique et de création d'emplois.

Le permis de construire du NHO (Nouvel Hôpital d'Obernai) est à l'instruction pour une perspective opérationnelle dans 2 ans et demi. L'ancienne caserne de gendarmerie située rue du Général Leclerc, appartenant à la SIBAR (Société Immobilière du Bas-Rhin), sera démolie prochainement et verra la réalisation d'une nouvelle résidence senior.

Les travaux des équipements tennistiques et de la piscine plein air, réalisés par la Ville d'Obernai, avancent bien : de belles perspectives pour la mise en service de la piscine, qui sera ouverte au public en juin 2016.

Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la décoration de Noël et l'organisation de notre magnifique Marché de Noël. L'ensemble des membres de notre Groupe Majoritaire du Conseil Municipal d'Obernai travaille avec cœur et passion pour porter ensemble les enjeux d'avenir de notre belle ville : nous souhaitons la meilleure qualité de vie possible à tous nos concitoyens.

Belles fêtes de Noël à vous toutes et tous, et très belle année 2016.

Plus d'infos sur :
www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI La fraternité, une valeur obernoise

En ces moments difficiles, il faut nous raccrocher aux valeurs et aux forces de notre territoire. Obernai a été, est et restera une terre d'intégration par le travail, une terre de fraternité grâce aux efforts des associations nombreuses et pluri-culturelles, une terre d'égalité grâce aux écoles de la République, une terre de liberté de par le respect de tous pour tous. Nos ennemis sont les Islamistes, pas nos frères Musulmans. Soyons fiers d'être Obernois car nous participons à créer un vivre-ensemble librement et en paix. Tous Paris, oui, mais tous Obernois.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS

Piscines obernoises : « passe-moi la salade je t'envoie la rhubarbe »

Fin 2015, la ComCom présidée par B. Fischer a confié une nouvelle fois l'exploitation de L'O à ELLIPSE. Aux termes de cette décision, d'une part la subvention publique attribuée à ELLIPSE, qui s'élevait initialement à 250.000€/an, est passée à 450.000€/an, soit une augmentation vertigineuse de +80%, d'autre part, le prix du billet, qui s'élevait initialement à 4,90€, est passé à 5,80€, soit une hausse substantielle +18,4%. Pour les obernois, c'est le principe de la double peine, ils seront ponctionnés, d'une part en tant que contribuable, et d'autre part en tant qu'usager. Le clou pour la fin... ELLIPSE a également été choisi comme futur exploitant de la piscine plein-air avec à la clef une subvention publique de 105.000 €/an. Bref c'est « passe-moi la salade je t'envoie la rhubarbe » !

Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia HEIZMANN

LE WIFI À LA MÉDIATHÈQUE



Un nouveau service vous est proposé à la Médiathèque d'Obernai : l'accès Wifi (connexion Internet sans fil).

Si vous êtes abonné à la Médiathèque, la connexion à Internet en wifi, pendant les heures d'ouverture de la structure, est gratuite et illimitée, quel que soit votre abonnement. Il suffit de venir avec un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone pourvu d'un équipement Wifi, de

présenter votre carte de lecteur à l'accueil et un identifiant de connexion vous sera remis.

Les personnes non abonnées à la Médiathèque pourront également utiliser cette connexion au tarif de 0.50 cts / 15 min.

Médiathèque d'Obernai - Tél 03 88 95 18 20
www.mediatheque-obernai.fr



UN CADEAU POUR SE CULTIVER PENDANT 1 AN

En panne d'inspiration pour vos cadeaux ? Offrez un abonnement à la Médiathèque et du même coup des milliers de livres, de CD et de DVD. Avec la carte cadeau de la Médiathèque vous avez la garantie de faire plaisir aux adultes comme aux enfants sans vous tromper.

Il suffit pour cela de vous rendre à la Médiathèque, d'indiquer le nom de la personne à qui le cadeau est destiné et de choisir le type d'abonnement souhaité :

- Abonnement livres jeunesse : Gratuit
- Abonnement multimédia jeunesse : 15€
- Abonnement livres adultes : 15€
- Abonnement multimédia adultes : 25€

Vous repartirez avec une jolie carte à offrir.

Le bénéficiaire de l'abonnement pourra ensuite venir à la Médiathèque échanger sa carte cadeau contre une carte d'abonné,

remplir le formulaire d'inscription et utiliser librement tous les services compris dans son abonnement pendant 1 an.

La carte cadeau fonctionne aussi pour le renouvellement des abonnements.



Médiathèque d'Obernai - Tél 03 88 95 18 20

LE RENDEZ-VOUS DE JANVIER : LA BUDIG



Le Comité des Fêtes invite Yves Granddier et la «Budig» à la salle des Fêtes le samedi 23 janvier 2016 à 20h30 pour présenter leur 21^{ème} revue "Immer Ebs et jamais rien !"

Pourquoi ce titre ? Parce qu'il y a toujours quelque chose qui cloche en alsacien et résonne en français... La Budig vous offrira un spectacle vivant, satirique et humoristique sur l'actualité nationale et régionale en chansons et en sketches pour Alsaciens confirmés et francophones avertis.

Tarif : 12€ la place - Réservations :

Office du tourisme d'Obernai

Tél. 03 88 95 64 13



Entreprendre tous ensemble!



Nous souhaitons de tout coeur, à vous-même, aux membres de votre famille et à vos proches, que l'Année 2016 voie se réaliser tous vos vœux.

Très bonne santé, harmonie et que de nombreux moments de joie et de bonheur agrémentent votre vie tout au long de l'année 2016.

Plus que jamais, nous sommes tous engagés pour porter haut les couleurs de la France et les valeurs de notre République.

Les Élus de la Ville d'Obernai